

**Projet de Contribution du MSC
à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau du CSA
3 mai 2017**

Point 3: Forum sur l'autonomisation des femmes

Nous tenons à remercier l'équipe technique pour le travail accompli jusqu'à présent.

En ce qui concerne l'ordre du jour et le format du Forum, nous nous félicitons du fait que l'équipe de travail technique ait convenu d'inviter comme oratrice principale une femme leader d'une organisation de base de défense des droits des femmes, étant donné leur rôle crucial dans la lutte pour garantir l'égalité des droits des femmes et leur autonomisation économique.

Le groupe de travail du MSC sur les femmes rassemble 90 organisations de femmes au niveau international, régional et national ainsi que des plates-formes dans le monde entier qui participent aux processus de CSA en lui apportant un haut degré d'engagement, d'expertise et de connaissances du terrain.

Je vais me faire le porte-voix de certains de leur principaux commentaires et propositions pour améliorer ce document de référence, essentiellement en ce qui concerne le chapitre 1. Les commentaires reçus ont été nombreux et nous allons les soumettre de manière détaillée à l'équipe technique et Secrétariat du CSA, sous la forme d'une contribution écrite. Il serait bon de connaître la date limite pour la soumission de commentaires écrits.

De nombreux éléments importants sont déjà inclus dans le projet de plan. Au vu du planning resserré, je vais seulement souligner les aspects clés qui doivent encore être renforcés ou incorporés:

Nous sommes d'avis que l'article 1.1, sur « *Les tendances mondiale et les nouveaux défis pour les femmes dans le secteur agricole et agroalimentaire* » doit être amélioré sur plusieurs aspects:

- Il existe un large éventail de données scientifiques et universitaires qui démontrent que les acquisitions de terres à grande échelle et l'accaparement des terres affecte réellement négativement les moyens de subsistance des femmes, leurs possibilités d'emploi, leur accès à et leur contrôle sur les ressources naturelles et les systèmes alimentaires, ce qui entraîne souvent des migrations forcées et l'aggravation de leur conditions de vie. Un point important consisterait donc à analyser et définir les mesures de soutien nécessaires pour les productrices d'aliments à petite échelle qui pratiquent des modèles durables de production.
- Insister une nouvelle fois sur la nécessité de leur intégration dans les chaînes de commercialisation et de valeur n'est pas nécessairement bénéfique pour elles. Les récentes recommandations politiques du CSA sur "*Etablissement de liens entre les petits exploitants et les marchés*", adoptées en 2016,

reconnaissent l'importance des marchés locaux, nationaux et régionaux ainsi que le rôle fondamental des femmes productrices d'aliments à petite échelle dans ces espaces territoriaux qui fournissent 70% de la production alimentaire dans le monde.

- L'impact dramatique de la migration sur les droits des femmes, l'égalité et l'autonomisation sont une réalité évidente à laquelle nous sommes confrontés tous les jours. Le plan devrait être en mesure de refléter la complexité de ce phénomène. Les femmes sont les premières personnes subissant les impacts des conflits, des guerres et des crises humanitaires. Sur les routes des migrations et dans leur fuite, les femmes sont exposées à de nombreuses formes de discrimination et d'abus.
- Le changement climatique, la rareté des ressources et l'impact de l'exploitation minière ont souvent entraîné une perte de terres agricoles et la dégradation de l'environnement, les femmes en sont particulièrement impactées.
- Enfin, les conflits et les violences contre les femmes sont à la fois un obstacle persistant et une tendance mondiale. Il est donc très important de reconnaître que, si elles ne remettent pas en question efficacement les modèles culturels et les normes qui génèrent la violence contre les femmes, aucune de nos stratégies et solutions ne tiendra pleinement ses promesses.
- Le rôle des organisations de femmes autochtones, leurs luttes contre les multiples formes de discrimination et leurs contributions extraordinaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition devraient être soulignés dans le plan.

Comme dit précédemment, nous avons aussi d'autres propositions d'amendements au reste du document que nous soumettrons sous forme écrite.